

ovinv viande

→ SÉLECTION → IDENTIFICATION → TÉMOIGNAGE

SÉLECTIONNEUR OVIN VIANDE : UN MÉTIER DE PASSION ET D'EXIGENCE

→ Dans le Tarn, environ 35 éleveurs ovins viande sélectionnent sept races différentes. Pourquoi ce choix ? Comment s'effectue la sélection au quotidien ?

Etre sélectionneur c'est souvent une passion pour une race. Mais cela permet également aux éleveurs d'améliorer la qualité génétique de leurs troupeaux et de vendre des reproducteurs.

Les reproducteurs (agnelles ou béliers) sont achetés par d'autres éleveurs utilisateurs : c'est, pour eux, la solution la plus rapide pour faire évoluer les qualités génétiques d'un troupeau (prolificité, valeur laitière, conformation...).

En fin de compte, de par le suivi du troupeau qui leur assure de bonnes performances techniques, mais également de par la valeur ajoutée que représente la vente de reproducteurs, les sélectionneurs ovins viande ont en général des résultats techniques



Grâce au suivi de leur troupeau et la vente de reproducteurs, les sélectionneurs ont de meilleurs résultats technico-économiques que la moyenne.

et économiques meilleurs que la moyenne du département (cf. *tableau ci-dessous*). Mais la sélection a aussi un

coût et elle est aussi très exigeante en temps et en rigueur.

→ Résultats technico-économiques moyen des éleveurs sélectionneurs

Résultats technico-économique 2003	Moyenne du Tarn	Moyenne des éleveurs sélectionneurs
Productivité	1,35 agneaux / brebis / an	1,54 agneaux / brebis / an
Prix moyen agneau tout type	90 €	99 €
Marge brute / brebis	83 €	100 €

Zoom sur...

Contrôle de performances et identification électronique : 4 sélectionneurs en test

Le règlement européen concernant la réforme de l'identification ovine prévoit le passage à une identification électronique en 2008. Pour tester le système de boucles contenant un transpondeur électronique, le ministère français et les professionnels ovins ont mis en place 5 " Projets Pilotes ". Depuis l'automne 2004, le sud ouest (Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon et Aquitaine) à mis en place deux de ces projets pilotes : un projet lait et un projet allaitant.

Le Tarn participe au projet pilote allaitant au niveau du Contrôle de Performances : quatre éleveurs sélectionneurs essaient depuis janvier 2005 de mettre en place des chantiers de pesées "automatisés". L'objectif est simple : réduire la pénibilité des pesées et les risques d'er-



reurs. En effet, jusqu'à présent, lors de chaque pesée, les agneaux sont assis dans un berceau, lui-même posé sur une bascule. En première pesée les agneaux sont encore légers mais en seconde pesée il devient très pénible de les porter. Chez ces quatre éleveurs, il a donc été prévu de faire passer les agneaux en couloir de contention et de les faire monter dans une cage de pesée équipée d'un lecteur de puces électronique.

Le tout étant relié à un automate de pesée. Le numéro de l'agneau (inscrit dans sa boucle électronique) et son poids sont lus automatiquement et transférés à l'automate de pesée. Les premiers chantiers de pesée ont eu lieu l'hiver dernier. La lecture des boucles s'effectue sans problème majeur et l'interface entre le lecteur électronique et l'automate de pesée marche parfaitement. Mais en pratique, les agneaux ont du mal à monter seuls dans la cage de pesée. Si les éleveurs ne portent plus un seul agneau, le temps passé aux pesées n'a pas diminué ! (cf. *témoignage de M. Salles*). Des améliorations sont prévues (sur la cage et les couloirs de contention) pour les prochaines pesées qui auront lieu cet été...

tue chez l'éleveur sélectionneur, s'applique à tous les animaux de l'élevage et à pour but de collecter des références et des données quantitatives afin d'améliorer :

- le niveau génétique du troupeau mais aussi de la race
- la gestion de l'élevage.

Différents types de contrôles sont proposés :

1) Le contrôle de caractères de reproduction (formule 8 ou F8) qui est le contrôle minimum, permet à l'éleveur d'avoir :

- une inventaire contrôlé, des filiations et des accouplements raisonnés

· un contrôle de reproduction lui permettant d'avoir le niveau de son troupeau concernant la fertilité, la prolificité et la mortalité des agneaux à la naissance.

2) Le contrôle laitier indirect (formule 1 ou 10-30) est un contrôle F8, auquel s'ajoute deux pesées par agneau. Ces pesées permettent de calculer les poids des agneaux aux âges types de 10 et 30 jours ainsi que le GMQ 10-30 (Gain Moyen Quotidien 10-30 = croissance journalière de l'agneau entre 10 et 30 jours).

3) Le contrôle de croissance (30-70) dernier niveau de suivi, consiste à peser les agneaux une fois de plus à 70 jours théoriques. Le Gain Moyen Quotidien entre 30 et 70 jours nous donne une indication sur son potentiel génétique de croissance.

En résumé, pour l'éleveur sélectionneur le travail consiste :

- à déclarer les mouvements d'inventaires, les luttés et les mises bas au technicien de contrôle de performances
- à organiser des chantiers de pesées.

Le technicien du Contrôle de Performance ovine effectue régulièrement les pesées dans l'élevage et saisit toute les données sur informatique pour qu'elles soient retransmises sur une chaîne nationale et traitées, tout cela dans le but de calculer un index. L'indexation permet l'estimation de la valeur génétique d'un animal, par rapport à la moyenne de sa race, pour un caractère donné (prolificité, valeur laitière, croissance).

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Élevage au 05.63.48.83.16.

Etre sélectionneur dans la pratique.

Pour être sélectionneur, il faut :

- élever une race pure,
- dans la plupart des cas remplir des exigences sanitaires concernant la Visna Maëdi et la Border Disease,
- inscrire son troupeau à l'UPRA et
- adhérer au Contrôle de Performance ovine allaitant.

Le rôle de l'UPRA

Chaque race ovine possède une UPRA ou une Unité de sélection qui coordonne les actions réalisées dans la race : action de promotion, détermination des objectifs de sélection, qualification des animaux, et délivre les documents officiels. Les qualifications des animaux sont en général attribuées en fonction d'un standard de race, d'un pointage phénotypique (basé sur la conformation de l'animal) et des performances génétiques de l'animal. En fonction de tout ces critères, un animal (agnelle ou bélier) peut être reconnu ou pas par l'UPRA et, s'il est reconnu, avoir différentes qualifications.

Le travail du Contrôle de Performances

Grâce au contrôle de performances, l'éleveur va pouvoir estimer la valeur génétique de son troupeau reproducteur. Il s'effec-

■ Témoignage ■ PLUS DE 20 ANS DE SÉLECTION EN RACE LACAUNE

→ Jean-Paul Salles, éleveur à Teyssode, sélectionne des ovins viande "Lacaune". Les résultats sont là.

"Mes parents, qui élevaient et sélectionnaient des Lacaune pour le lait m'ont donné le goût de la sélection, commence Jean-Paul Salles, en Gaec avec son frère Alain à Teyssode. Mais faute de main d'œuvre, nous avons décidé de nous orienter vers la viande en 1984". Elevant et sélectionnant 330 ovins (Alain s'occupe des cultures), Jean-Paul a décidé de travailler avec le schéma de sélection Ovitest, qui recherchait à l'époque des éleveurs et travaillait beaucoup sur les qualités maternelles et la prolificité. "Je travaille aussi avec la coopérative GCO pour fournir des agnelles aux autres éleveurs du groupement", poursuit-il.

Avant de démarrer un travail de sélection sur des critères productifs, l'éleveur a dû travailler 5 ans pour obtenir un cheptel indemne à Border Disease et Visa Maëdi, condition sine qua non pour pouvoir fournir des reproducteurs à Ovitest. "Des tests réguliers sont toujours effectués", précise l'éleveur.

Ces quatre dernières années, la sélection sur les critères habituels a aussi été quelque peu mise de côté pour éliminer les individus sensibles à la Tremblante. "On a typé tous nos béliers et on travaille sur les agnelles de renouvellement. D'ici 3 ans, tout mon troupeau sera résistant", explique-t-il.

Depuis, il se recentre sur la valeur laitière et la conformation. "Au niveau de la prolificité, nous arrivons à des niveaux satisfaisants. Des brebis à 5 agneaux, ce n'est pas intéressant car il faut nourrir les petits au lait artificiel", précise Jean-Paul.

Deux lots, une mise bas par an

Pour la reproduction, l'éleveur conduit son troupeau en 2 lots de taille similaire, pour une mise bas par an pour chaque brebis. Le premier lot est inséminé en avril pour une mise bas en septembre. Les brebis qui n'ont pas pris sont mises avec un bélier (un bélier par lot pour connaître la paternité). "Je mets un Rouge de l'Ouest sur un lot d'automne pour obtenir des agneaux qui partiront à la boucherie en Label Rouge", ajoute l'éleveur.

Le second lot, qui comporte les 75 agnelles de renouvellement, est conduit en monte naturelle (par 5 béliers) pour des mises bas en novembre-décembre. La monte naturelle pour les agnelles est en effet une condition d'accès à la sélection d'Ovitest. Au Gaec de la Cadiscie, les agnelles sont mises à la lutte à partir de 10 mois. Celles qui ne prennent pas, sont inséminées en septembre.

Les agneaux sont ensuite pesés à 10 et 30 jours pour connaître leur GMQ (gain moyen quotidien). Les 70 meilleurs mâles issus de mères à béliers sont triés



Jean-Paul Salles, sélectionneur d'ovins viande à Teyssode.



à l'âge d'un mois par le schéma de sélection (sur l'indexation des mères, la résistance à la tremblante, les performances de croissance et la conformation). Seuls une quinzaine seront retenus et passeront devant la Commission Upra, pour être ensuite testés en station de contrôle et sur leur descendance.

Des agnelles sélectionnées rigoureusement

L'éleveur se réserve 75 agnelles pour le renouvellement. Ses critères de choix sont l'indexation de la mère, la morphologie (standard de la race, conformation), le GMQ. Ces agnelles sont qualifiées par une commission

Upra et testées pour la Tremblante. Les meilleures seront classées mères à béliers ou mères à agnelles. Les agnelles non qualifiées par l'UPRA sont classées "non reconnues". Les animaux sensibles à la tremblante sont éliminés.

Les agnelles non sélectionnées pour le renouvellement (soit 100-150/an) sont vendues pour la reproduction à d'autres utilisateurs par les GCO ou Ovitest. C'est l'acheteur qui choisit ses agnelles. Le GCO s'occupe également de la commercialisation des mâles à 3 mois à la boucherie en Label Rouge.

Cette sélection rigoureuse depuis plus de 20 ans, aboutit aujourd'hui à de très bonnes performances (cf encadré). "Je bénéficie aussi du travail de mes parents, notamment pour les valeurs laitières", ajoute Jean-Paul qui compte poursuivre son travail avec la même passion.

N. BELLOT

Repères

Les chiffres de l'exploitation

- Création du Gaec: 1976
- 2 UTH : Jean-Paul Salles (partie élevage) et Alain, son frère, pour les cultures.
- SAU : 135 ha dont (80 ha cultures de vente, 10 ha d'orge, 35 ha de prairie, le reste en gel)
- 330 ovins de race Lacaune dont 4 béliers Lacaune et 1 Rouge de l'Ouest, 75 agnelles de renouvellement (26% de taux de renouvellement). 54 % de filles de mères à bélier (moyenne des troupeaux Upra : 23%) 27 % de filles de mères à agnelles (moyenne des troupeaux Upra : 52%).
- Vente d'agneaux en Label Rouge.

Performances :

- Tx de mise bas : 100%
- Prolificité :
 - Monte naturelle : agnelles : 1.74 ; brebis : 2.04 (moyenne des troupeaux Upra : 1.66).
 - IA : agnelles : 2.16 brebis : 2.17 (moyenne des troupeaux Upra : 1.93)
- Index valeur lait moyen : + 3 (moyenne Upra : +0).

Alimentation :

- Brebis : été : pâturage. Hiver : ensilage de RG en libre service, foin et concentré (orge et tourteau de soja) à volonté. Compléments minéraux.
- Agneaux : lait, paille et aliment à volonté. Béliers : foin et concentré.

Témoignage

Identification électronique : les pesées en automatique !

Depuis février 2005, le Gaec de la Cadiscie fait partie des quatre élevages ovins viande du Tarn qui se sont portés volontaires pour le projet pilote d'identification électronique des ovins viande (cf. page 12).

Auparavant, pour les pesées à 10 et 30 jours, l'éleveur et le technicien devaient attraper et porter les agneaux, les asseoir dans le berceau de la bascule et noter les numéros. "Quand les agneaux ont 10 jours, c'est assez facile mais quand ils pèsent 15-25 kg et que vous en avez 300 à passer, le travail est très pénible", indique Jean Paul Salles, du Gaec de la Cadiscie.

L'éleveur a donc testé le

nouveau système, d'abord sur un petit lot et en fabricant lui-même un couloir amovible. "Pour le passage des agneaux dans le couloir et la lecture de la puce, tout se passe très bien. Par contre, certains ne veulent pas entrer dans la cage et le temps de lecture des poids est assez long car les agneaux bougent sur la bascule (ce qui n'est pas le cas quand ils étaient assis). Pour les pesées à 10 jours, le nouveau système n'apporte pas grand chose. Par contre, la pesée à 30 jours est beaucoup plus facile même si le temps passé pour l'instant, est plus important. Il faut améliorer le système", affirme M. Salles.



L'EDE et l'éleveur ont décidé d'effectuer la pesée à 10 jours comme avant mais avec un lecteur sur le berceau pour lire la puce. Pour la pesée en cage, l'EDE travaille à améliorer le système et résoudre les problèmes rencontrés par

les éleveurs. Un rapport sur cette identification électronique doit être rendu en juin 2006 au niveau national puis européen. Si les conclusions sont positives, l'électronique pourrait être obligatoire en 2008.

N. BELLOT